

qui augmenteroient infiniment sa beauté, & ajouteroient quant & quant une nouvelle ardeur à mes flammes.

Voyant donc Rozele si bien prise au piège que ie lui avois rendu, ie la priai de donner connoissance de mon nom & de ma condition à sa mere, afin d'avancer le tems, & qu'après cela ie ferois le reste des diligences necessaires. Comme nous étions sur ce propos, la mere arriva; & Rozele autant impatiente que moi, s'en va la trouver, & lui fit un ample recit de tout ce qu'elle avoit appris; de quoi la mere fut si transportée de ioye & d'étonnement, qu'elle s'en alla incontinent trouver son beau frere, pour aviser comme il falloit proceder pour me faire les excuses des fautes de ne m'avoir pas traité selon ma qualité. Ce beau frere fut d'avis, que le soir quand ie serois retiré en ma chambre, ils me viendroient faire les offres de leur service, & me prier de pardonner à leur ignorance. Ils le firent ainsi, & dès cette heures-la, de serviteur que j'étois, ie fus déclaré l'hôte & l'ami de la maison, & logé dans une belle chambre bien meublée. Après toutes ces ceremonies, ie les priai de ne me point decouvrir à leurs amis & parens qui les venoient visiter, & de me nommer de quelqu'autre nom que le mien.

Il se passa près d'un mois depuis que ie fus converti de valet en Cavalier, durant lequel tems ie receus mille courtoisies de mes hôtes, & tirai quant & quant plusieurs honnêtes faveurs de Rozele. Sa conversation, & le respect que ie lui portois, m'avoit rendu parfaitement civil; car jamais ie ne m'emancipai de lui rien demander, n'y d'entreprendre

que ce qui étoit licite, afin de ne point violer les loix sacrées de l'ôpitalité, ce qui augmentoit beaucoup la creance que Rozele avoit de ma noblesse & de ma Chevalerie dissimulée. Mais de peur qu'un malin esprit, ou quelque fortune adverse ne vint ruiner le bâtiment de ma fortune que j'avois élevé si haut, je feignis d'avoir reçu une lettre de la Cour, où l'on me mandoit que le Roy m'avoit donné pleine liberté de retourner chez moi, & qu'il étoit nécessaire que je m'en allasse à Vailladolid où la Cour residoit alors, pour remercier Sa Majesté. Au recit de cette nouvelle, toute cette famille me témoigna une allegresse general de l'heureux succez de mes affaires, entr'autres la pauvre Rozele. Et lors animant mon visage & mon action d'une grave modestie, je leur dis que je ne pouvois pas mieux reconnoître les courtoisies dont ils m'avoient obligé, qu'en faisant alliance avec eux, & convertissant nos affections en parenté, par le moyen de Rozele, que je leur demandois en mariage. Je n'eus pas plûtôt déclaré cette intention, que l'oncle & la mere craignant que cette parole ne fut plûtôt sortie de la bouche, que d'une meure deliberation, & que je ne prisse partie ailleurs, me prirent au mot sur le champ, sans en demander avis à aucun de leurs parens, n'y s'informer plus exactement de mes biens & de ma personne, de sorte qu'ayant eu permission de l'Evêque, sans faire nulle publication de bans, je fus marié à l'adorable Rozele, & par ainsi je contentai ma passion, & fis ma fortune quant & quant, car on m'assura de cent mille francs pour le dot de Rozele, sans l'espe-

rance de la succession de ses pere & mere, dont elle étoit seule heritiere.

Me voyant donc dans la possession d'une si belle femme & d'une si grande richesse, je me resolus de menager mon bon-heur, & de faire desormais profession d'honneste homme, pour satisfaire aux obligations que j'avois à Rozele. En ce dessein je consultai avec Alistor, des moyens que nous tiendrons pour nous retirer de Seville, & emmener ma femme, car en tout cas il la falloit tirer d'avec sa mere, de peur qu'avec le tems venant à decouvrir mes ruses, elle ne trouvast moyen de m'ôter sa fille & son bien. Après plusieurs avis, il fut conclud qu'Alistor s'en iroit devant à Vailladolid, avec tout ce que nous restoit d'argent, & loueroit une maison, & la meubleroit le mieux qui lui seroit possible.

Cela fut ainsi executé, & quand il m'en eut donné avis, je persuadai l'oncle & la mere de Rozele, qu'il étoit à propos que je l'amenesse à Vailladolid pour estre reconnüe de mes parens, & principalement au Comte de ***, que je disois estre mon frere, afin que l'éclat de sa beauté (comme je leur faisois entendre) excusast la faute dont la vanité de mes parens me pourroit accuser, de m'être allié à une lignée de moindre condition que la leur. L'oncle & la mere trouverent cette proposition très juste & très raisonnable : la dessus nous demeurâmes tous d'accord, que les cent mille francs du mariage de Rozele seroient mis entre les mains d'un Banquier qui nous en delivreroit des lettres

de change, sur un autre de Vailladorf, comme il fut fait. Et pour donner encore plus de couleur à ma noblesse, ie priaï l'oncle de se charger de ces lettres; car il vouloit accompagner sa niece, & venir avec nous pour connoître plus amplement mes parens & mon bien. Après cela Rozele prit congé de sa mere, a laquelle ie promis de lui remener la fille dans deux mois, ou bien la venir querir pour mener voir nôtre menage.

Nous fimes nos adieux, & arrivâmes a Vailladorf dans la maison qu'Alistor avoit fort proprement & commodement preparée, en laquelle l'oncle de Rozele fut fort bien logé. La nuit suivante, après avoir temoigné des excès d'amour a Rozele, ie lui découvrit la naïveté & la verité de l'industrie dont ie m'étois servi. D'abord elle fut grandement étonnée, mais elle avoit une affectation si passionnée pour moi, & ie m'étois rendu si complaisans & si agréable à ses humeurs qu'elle n'en témoigna nul nul mécontentement; elle fut incontinent résolue, & même elle m'enseignâ les moyens de m'emparer de son bien, qu'il étoit entre les mains de son oncle.

Il ne faut pas, me dit-elle, que mon oncle découvre ce que vous avez fait, que vous n'avez auparavant retiré nos lettres de change qu'il a. Il est donc a propos que vous l'alliez trouver devant qu'il soit levé, accompagné de vôtre fidelle Alistor, & que vous lui disiez que vous êtes entré en quelque dispute avec vôtre frere, sur le sujet de nôtre mariage, lequel il croit avoir été fait par une passion amoureuse, & que il vous a reproché que i'étois

pauvre & de basse extraction : & que pour essayer à le contanter , attendu que vous en espérez du bien vous le priay de vous donner ces lettres de change pour lui monstret que ce n'est pas seulement la consideration de ma beauté , ou de mes perfections qui vous a touché , mais aussi le bien & l'avancement que vous en recevez. Je ne pense pas qu'il en fasse refus , car ce pretexte est assez precieux : toute fois il faudra que vous ayez chacun l'épée au costé , afin de lui faire peur , & les tiret par force s'il en est besoin : cela est assez aisé , puis qu'il est chez vous puis apres sans perdre de temps il vous en faut aller trouver le Banquier à qui elles s'adressent , & les lui faire accepter sur le champ.

J'admiray la subtilité & la force de son esprit ; & apres avoir baisé & rebaisé les pieds , j'allay promptement executer tout ce qu'elle m'avoit dit , où je reüssi fort heureusement : son oncle me donna librement toutes les lettres , & le Banquier les accepta , & même me delivra dix mille frans contents. Je vins rendre compte de de tout à Rozele , dont elle fut fort réjouye. Son oncle ne scavoit encore rien de ce que ie lui avois dit : & comme il me pressoit de lui faire voir le Comte mon frere , je le remettois du jour au lendemain , lui donnant à entendre que c'estoit un homme dont ie voulois ménager l'esprit , (comme aussi faisoit sa niepce qui s'entendoit fort bien avec moy) & qu'il faloit encore attendre quelque temps : mais durant toutes ces remises , il receut nouvelle de ma belle mere , que son mari pere de Rozele avoit fait naufrage en revenant des Indes , & s'étoit noyé dans la mer , &

qu'il étoit nécessaire qu'il s'en retournast en diligence, pour mettre ordre aux affaires de la maison, ou il étoit interressé en son particulier.

Dés qu'il eut receu cette triste nouvelle pour lui & si joyeuse pour moy, il fut impossible de l'arrester d'avantage : & quoi que ie fisse semblant de le vouloir faire, il prit congé de nous, & s'en va à Seville, aussi ignorant de mes affaires, qu'il en estoit party. A son arrivées, il trouva ma belle mere grièvement malade, tant de la perte de son mary, que des ennuis de l'absence de la fille, si bien que dans peu de jours son ame s'en alla après celle de son mary, me faisant éprouver la verité du proverbe Espagnole, *Dulce es la muerte de suegra*, que la mort d'une belle mere est fort agreable : car elle me rendit he riter avec Rozele de tout le bien de la maison, qui montoit à près de cent mille écus.

Ayant ainsi merveilleusement bien estably ma fortune, par l'entremise & l'assistance d'Alistor, il estoit tres raisonnable de le reconnoître. Je lui donnay vingt mille francs, avec lesquels il se retira fort content de moy. Voila, Seigneur Lecteur l'heureuse issue de mes aventures, & l'estat present de mes contentement : mais attendu que nul ne se peut dire heureux avant la mort, ie ne scay si parmy tant d'excez de bonne fortune, il ne m'arrivera point quelque defastre, qui me face trouver le mercredi des cendres après le mardy gras, & que ma fin ne soit pareille à mon commencement.

Tout est sous la providence du Ciel, on ne peut prévoir l'avenir : mais maintenant je puis dire qu'il y a peu de personnes en l'univers, de quelque con-

dition qu'ils puissent estre, & quelque prosperité qu'il puissent avoir, dont la felicité soit comparable à la mienne. Veüille le Ciel me la conterver longuement en la compagnie de ma chere Rozele.

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Livre intitulé *l'Aventurier Buscon, &c.* dans lequel je n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, en foy dequoi j'ai signé ces presentes. A Paris le 2. Novembre 1705.

C. MALLEMANS de Sacé.









Biblioteca Regional
de Madrid Joaquín Leguina



1346159





